

Madame, Monsieur,

Chers parents de première et deuxième année,

Chers élèves de première et deuxième année en copie,

Le comité national de concertation a donc décidé de mesures fortes pour limiter la propagation du virus. Celles-ci nous touchent dans notre vie quotidienne et elles concernent également l'École.

Ainsi, à partir de ce lundi 16 novembre, et sans doute jusqu'aux vacances de Noël, les écoles fonctionneront en « code rouge ». Celui-ci permettra à la fois de préserver au maximum la santé de chacun, de maintenir un lien social pour nos jeunes et d'éviter au maximum les conséquences sur leurs acquis scolaires.

Les élèves du premier degré, comme les élèves du primaire, rentreront à 100% à l'école 5 jours sur 5.

Toutefois, les mesures suivantes sont prises ou renforcées:

- Les cours d'éducation physique sont suspendus et remplacés par des activités éducatives et pédagogiques qui ne nécessitent pas de passage par le vestiaire. Ces activités auront lieu entre élèves de la même classe.

- Les gestes barrière sont renforcés:

- o port du masque obligatoire tout le temps

- o distance entre les personnes: 1m50 min

- o nettoyage des mains en rentrant et sortant

- o aération: au moins à chaque intercour (prévoir un pull supplémentaire)

- o respect de places fixes en classe

- o partage de matériel entre élèves à éviter

- o limitation des contacts avec des élèves d'autres classes (ex: durant les intercour ou en récréation)

- Le repas de midi sera pris en classe et l'élève consommera ce qu'il a apporté de chez lui. La commande de sandwiches ou de soupe n'est plus autorisée pour l'instant. Prévoyez donc un pique-nique !

- Toutes les activités extra-muros sont suspendues.

- La présence de tiers dans l'école est limitée au nécessaire et nécessitera un rendez-vous. Si, en tant que parents, vous souhaitez prendre contact avec l'école, le titulaire de votre enfant ou l'éducateur, nous vous invitons à le faire par mail ou téléphone en priorité.

Pour la santé et le bien de tous, nous insistons, sur le respect de toutes ces mesures.

Par ailleurs, l'obligation scolaire est d'application et le contrôle des présences se fera donc comme d'habitude et avec les mêmes mesures.

Vous le savez, la session de décembre est supprimée vu les circonstances. Cependant les apprentissages doivent continuer et l'évaluation journalière a donc plus que jamais son importance. Nous veillons à accompagner nos élèves au mieux ; les activités de remédiation, l'étude dirigée, le coaching, le suivi PMS se poursuivent.

Afin de préparer leur réussite, les élèves sont priés de s'investir et de travailler avec sérieux et application tant en classe qu'à domicile.

Nous comprenons que ces circonstances ne sont pas faciles pour nos jeunes ; elles ne le sont pour personne. La période actuelle ne va toutefois pas durer éternellement ; un jour nous reviendrons à une 'normalité'. Tous les efforts fournis par les élèves d'ici là leur seront bénéfiques pour leur réussite scolaire.

Nous sommes de tout cœur avec ceux qui vivent des situations lourdes de santé ou de deuils dans ce contexte si particulier ; avec ceux qui sont précarisés par la situation et avec le personnel soignant en général.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, Chers parents de première et deuxième année, Chers élèves de première et deuxième année en copie, nos sincères salutations.

La direction
Collège Saint-Michel Gosselies
Faubourg de Charleroi, 15
6041 Gosselies
Tél: 071.35.36.74
www.csmg.be